



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES  
Place Général de Gaulle  
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27, 34, 36 et 59 du décret).
3. - Objet du Marché : Installation d'alarmes PPMS : écoles Alexis de Tocqueville, Léopold Delisle et le Quesnay
4. - Obtention du dossier : Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site [www.synapse-ouest.com](http://www.synapse-ouest.com) (renseignements : 02.99.55.02.05)
5. - Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - Justifications à produire :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
  - Déclaration du candidat (formulaire DC2)
  - Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
  - Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
  - Les attestations d'assurance en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
  - Les certificats de qualification professionnelle
  - Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

(Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).

**7. – Modalités de financement :**

Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).

**8. – Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

1-Valeur technique de l'offre : 50%

2-Prix des prestations : 50%

**9. - Renseignements techniques**

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur Thierry LEMERCIER

☎ 02.33.95.82.01 –

**10. – Date limite de réception des offres :**

Mardi 05 juin 2018, à 12 heures.

**11. – Date d'envoi de l'avis :**

Lundi 14 mai 2018.

**12. – Procédure de recours et délais :**

**Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN**

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.